

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 26 avril au 4 mai 2014

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 26 avril au 4 mai 2014

06/05/2014

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 26 avril au 4 mai 2014

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.

Décisions rendues et publiées :

- Cons. const., décision n°2014-247 L du 25 avril 2014 publiée au *Journal officiel* du 27 avril 2014 :

« Article 1er.- Les dispositions de la dernière phrase de l'article L. 4443-4-1 du code de la santé publique ont le caractère réglementaire ».

- Cons. const., décision n°2014-391 QPC du 25 avril 2014 [Rattachement d'office d'une commune à un EPCI à fiscalité propre] publiée au *Journal officiel* du 27 avril 2014 :

« Article 1er.- L'article L. 5210-1-2 du code général des collectivités territoriales est contraire à la Constitution.

Article 2.- La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 1er prend effet à compter de la publication de la présente décision dans les conditions fixées au considérant 10 ».

- Cons. const., décision n°2014-392 QPC du 25 avril 2014 [Loi référendaire - Droit du travail en Nouvelle-Calédonie] publiée au *Journal officiel* du 27 avril 2014:

«Article 1er.- Il n'y a pas lieu de statuer sur la question prioritaire de constitutionnalité portant sur le 13° de l'article 8 de la loi n° 88-1028 du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2.- Le cinquième alinéa de l'article 1er de l'ordonnance n° 85-1181 du 13 novembre 1985 relative aux principes directeurs du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et du tribunal du travail en Nouvelle-Calédonie, dans sa rédaction postérieure à la loi n° 96-609 du 5 juillet 1996 portant dispositions diverses relatives à l'outre-mer, est conforme à la Constitution ».

- Cons. const., décision n°2014-393 QPC du 25 avril 2014 [Organisation et régime intérieur des établissements pénitentiaires] publiée au *Journal officiel* du 27 avril 2014:

« Article 1er.- L'article 728 du code de procédure pénale dans sa rédaction postérieure à la loi n° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire est contraire à la Constitution.

Article 2.- La déclaration d'inconstitutionnalité prévue par l'article 1er prend effet à compter de la publication

de la présente décision dans les conditions fixées par son considérant 10 ».

La Rédaction Législation.

© LexisNexis SA